



## *Un binôme idéal !*

*Article Départementales n°1, 2 mai 2021, Patrick Salez*

*Préambule* : les élections départementales, au-delà de leur importance politique, nous offrent l'opportunité de débattre des grands enjeux d'avenir de notre territoire. Je saisis cette occasion et sou mets ma réflexion au débat, à travers quelques articles. Rappelons en effet qu'*ile2re.info* offre la possibilité à chacun d'exprimer son point de vue, du moment qu'il concerne notre île.

Le binôme idéal pour ces élections doit à mon avis posséder **cinq qualités** :

**1) Être composé de personnalités respectées, transparentes et complémentaires** : respectées pour leurs valeurs et leur comportement. Transparentes car rendant compte aux citoyens de leurs activités et de leurs décisions ; c'est d'autant plus important que beaucoup de gens ignorent les compétences du département. La complémentarité des profils socio-professionnels, associant par exemple élu et non élu, est un atout : un non élu, surtout s'il a effectué sa carrière dans le secteur privé ou s'il a des engagements associatifs, apportera une vision différente du rapport à la chose publique et de l'organisation du travail.

**2) Faire preuve d'un plein engagement, loin de tout cumul de mandats** : le cumul des mandats dans le temps doit se limiter à deux mandats successifs (12 ans c'est suffisant) ; on maintient ainsi le dynamisme nécessaire à l'accomplissement d'une tâche toujours plus exigeante. Lorsqu'il cumule simultanément des mandats, l'élu doit cloisonner ses rôles respectifs aux différents échelons territoriaux pour couper court à tout risque de conflit d'intérêt ; être à la fois président de la CdC et conseiller départemental fait peser ce risque sur des sujets traités par ces deux instances : tarification de l'écotaxe, gestion portuaire, espaces naturels sensibles, subventions à l'aéroport.

**3) Posséder des qualités d'écoute et une aptitude à valoriser l'expertise citoyenne** : la capacité d'écoute d'idées différentes des siennes est essentielle, tant il est vrai que l'on s'enrichit de la diversité des opinions. Cette écoute s'accompagne d'une capacité à valoriser l'expertise citoyenne, l'île disposant d'un riche capital cognitif et regorgeant d'associations et d'initiatives locales. Faire vivre la démocratie ce n'est pas seulement « convoquer » les habitants en réunion publique ou au sein de comités consultatifs, c'est aussi organiser des débats citoyens, s'inspirer des initiatives locales et les accompagner en expérimentant par exemple les budgets participatifs.

**4) Porter un programme ambitieux et volontariste**, conjuguant les enjeux issus des spécificités insulaires et ceux liés à l'insertion de l'île dans le bassin de vie de l'agglomération rochelaise et au sein du département. **4 priorités** devraient être mises en avant : a) accroître les solidarités sociales et la cohésion territoriale entre nord et sud de l'île ; b) promouvoir l'écomobilité et la régulation des flux touristiques ; c) assurer une alimentation de qualité et de proximité, issue d'une agriculture durable ; d) mettre en œuvre la transition énergétique. Ces priorités se déclinent autour d'un objectif global de **développement durable** mais ce terme, « mis à toutes les sauces » des projets de territoire, doit être explicité. Nous reviendrons sur ces priorités dans nos prochains articles.

**5) Défendre le principe d'une gestion budgétaire se préoccupant des citoyens :** les habitants de l'île ont dû s'habituer à une TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et à un prix de l'eau potable particulièrement élevés ; ils vont devoir acquitter en 2021 une taxe GEMAPI que la CdC aurait pu prendre entièrement à sa charge étant donné les recettes confortables dont elle dispose. Les nouveaux élus départementaux devront aller à l'encontre de ces mauvais exemples et se préoccuper des contributions financières des citoyens et des entreprises en difficulté car les effets socio-économiques de la crise sanitaire se feront sentir longtemps. Ils feront en sorte d'ouvrir les syndicats départementaux (eau, électricité), qui décident des prix et du montant des taxes, à un fonctionnement un peu plus ouvert et démocratique.